Pour tous les professionnels du CHU

Conduite à tenir A

Je présente des symptômes (fièvre, toux récente, anosmie* sans obstruction nasale)

J'alerte mon encadrement ou chef de service qui contacte la ligne dédiée aux professionnels où un médecin validera la nécessité du dépistage. Mon cadre ou chef de service informe la DAMSCO (personnel médical) ou la DRH de site (personnel non médical) si je suis dépistée.

Le temps du diagnostic, comme je suis symptomatique, je rentre à domicile, en télétravail si mon activité s'y prête, ou en Autorisation Spéciale d'Absence. Mon cadre informe la DRH de site ou j'informe mon gestionnaire RH DAMSCO.

Si le diagnostic est:

- **Positif**, je suis positionné(e) en congé maladie, avec un certificat médical délivré par les MIT (via la plateforme médicale).
- Négatif,
 - Je ne peux pas travailler pour un autre motif de santé, je contacte mon médecin traitant.
 - Je peux travailler → conduite à tenir B

Conduite à tenir B

Je ne présente <u>PAS</u> de symptômes particuliers ou mon test de dépistage est négatif

Je peux **travailler** en respectant les mesures barrières (port de masque, lavage de mains).

Si je développe **fièvre, toux récente et anosmie* sans obstruction nasale,** j'alerte mon encadrement ou chef de service **qui contactera la ligne dédiée** aux professionnels où un médecin validera la nécessité du dépistage.

→ Conduite à tenir A

Ces précautions ont été actualisées <u>le 30 mars 2020</u>, en lien avec les recommandations nationales et les indications de dépistage validées par la Cellule de crise (tableau général disponible sur l'Intranet).

Au quotidien, je respecte les mesures barrières (distanciation sociale, masque, lavage des mains) pour me protéger et protéger les autres.

*Anosmie: perte du goût et de l'odorat.